

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24050742

Déposé / Reçu le

15 MARS 2024

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0507 617 529**

Nom

(en entier) : **Sanofi European Pension Fund**

(en abrégé) : **SEPF**

Forme légale : **Organisme de Financement de Pensions**

Adresse complète du siège : **Rue de la Science 14a, 1040 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination d'un membre du conseil d'administration

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale du 19 juin 2023:

[...]

5. Ratification de la nomination de Soledad Attali-Bonheur en tant que membre du Conseil d'administration du SEPF pour la période 2023 - 2027.

[...]

Les membres de l'Assemblée générale ont ratifié à l'unanimité la nomination de Vilches (ép. Attali-Bonheur) Maria Soledad en tant que membre du Conseil d'administration du SEPF.

[...]

PROCURATION POUR ACCOMPLIR LES DEMARCHES EN VUE D'UNE PUBLICATION AUX ANNEXES DU MONITEUR BELGE

L'organisme de financement de pensions Sanofi European Pension Fund, dont le siège social est situé à 1040 Bruxelles, Rue de la Science 14, enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0507.617.529, dûment représenté par l'administrateur, Monsieur Olivier Klaric et l'administrateur Lukasz Budzynski,

donne par la présente procuration à Ad-Ministerie BV, représentée par monsieur Adriaan de Leeuw et dont le siège social est situé Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, chacun agissant individuellement, avec droit de subdélégation,

afin de, en son nom et pour son compte, remplir toutes les formalités et effectuer toutes les démarches nécessaires, telles que signer, compléter et déposer des documents (en ce compris les formulaires I et II) en vue de la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises par l'assemblée générale de Sanofi European Pension Fund OFP du 19 juin 2023.

Ad-Ministerie SRL
représentée par
Adriaan de Leeuw

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/03/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).